

la LETTRE

DE LA FONDATION GABRIEL PÉRI

n° 5 juillet 2005

Opinion Après l'incendie du Fréjus, un article exclusif de Jean-Claude Gayssot sur les transports p. 1 et 2 • *Politique* Le PS après le référendum p. 2 et 3 • *Histoire* Les Archives du PCF p. 3 et 4 • *Programmation* Pour tout savoir p. 4

EDITORIAL

La Fondation prépare son programme de rentrée

RENDEZ-VOUS EN SEPTEMBRE

Le terme du premier semestre de l'année 2005, et après seulement neuf mois d'existence, la fondation Gabriel Péri peut se prévaloir d'un bilan satisfaisant. Les « Rencontres » des mois de janvier et février ; le colloque international du 16 avril ; la soirée philosophique du 20 mai ; la publication, imminente, des actes de ces deux rendez-vous ; la sortie régulière – nous en sommes au numéro 5 – de la « Lettre de la fondation » ; l'ouverture de notre site ; notre contribution à la sauvegarde de la bibliothèque marxiste de Paris : tout cela a permis l'installation de la Fondation dans le champ du débat d'idées, de la confrontation, au service de l'innovation politique. Et aussi un début de reconnaissance de sa singularité, de son utilité par un large public, comme en ont témoigné les échanges auxquels Robert Hue a participé à l'invitation de la Conférence Olivaint, puis de l'Institut Montaigne.

Notre ambition, à présent, est de faire grandir le volume et la diversité de nos initiatives. C'est ainsi que cinq séminaires débuteront en octobre-novembre ; le programme des rencontres est pratiquement « bouclé » pour le dernier trimestre ; les projets éditoriaux du secteur « archives et mémoire » se précisent, et les « ren-

contres philosophiques » - organisées en partenariat avec le réseau Marx contemporain, Espaces Marx et l'Université Paris VIII – proposeront des rendez-vous réguliers d'octobre à mai 2006.

A chaque fois, nous voulons y convier – pour débattre, réfléchir, travailler – des intervenants et un public divers. C'est dans cet esprit, notamment, que se prépare le séminaire « Energie : un enjeu de civilisation »,

qui accueillera des responsables politiques de différents horizons, des syndicalistes, des universitaires, des chefs d'entreprises. De même façon avec le projet que nous formons d'organiser à Dakar, fin novembre, un colloque consacré à la définition de nouvelles relations franco-africaines.

Rendez-vous en septembre, et en particulier à la *Fête de l'Humanité* où la fondation sera présente.

Michel Maso •

OPINION

Après l'incendie du Fréjus

LE VOLONTARISME PLUTÔT QUE LE LIBÉRALISME

Le récent drame survenu dans le tunnel routier du Fréjus a relancé publiquement le débat sur la politique des transports dans notre Pays et en Europe. Il est regrettable que ces questions n'émergent que lorsque se produisent des accidents terribles.

Cette fois-ci le pire a pu être évité grâce semble-t-il au bon fonctionnement des systèmes de vigilance et de secours même si la décision de renforcer la sécurité par le creusement d'une galerie d'évacuation plus conséquente ou par le percement d'un nouveau tube, sans aug-

menter les capacités PL, mais permettant le passage à sens unique dans chaque tube, n'est toujours pas prise.

Les traversées Alpines et Pyrénéennes constituent des zones extrêmement sensibles. Toute politique fondée sur le laisser-faire conduit et conduira inexorablement à renforcer la part du trafic routier. Face à ces certitudes j'avais engagé notre Pays et l'Europe sur une politique de transport mieux équilibrée. C'est ainsi que le choix avait été fait de multiplier par deux le

page 2 →

→ suite de la p. 1 *Opinion*

trafic ferroviaire marchandises dans les dix ans, comme première étape, avec l'embauche de cheminots, l'achat de centaines de locomotives, avec le soutien du ferroutage (système Modalohr), la réalisation du Lyon – Turin Grande Vitesse Mixte (voyageurs et fret), les traversées pyrénéennes mixtes également et de relancer des modernisations de lignes. En ce qui concerne le cabotage maritime, le merroutage ou plutôt le mer-ferroutage : sur la base d'un rapport réalisé par le député François Liberti, trois pays, l'Italie, l'Espagne et la France s'étaient retrouvés dans une volonté commune de développement.

OR, DEPUIS TROIS ANS c'est le signal inverse qui a été donné en matière de priorités, par la mise en doute de la liaison ferroviaire Lyon – Turin, alors que la réalisation prévue pour 2012 – 2013 permettrait le transport total de plus d'un million de camions sur le rail. Dès 2003, la SNCF changeait également de cap en matière de fret.

Elle abandonnait la politique dite de volume pour lui substituer celle de la marge, en ne conservant que le rentable. Des milliers de postes de cheminots consacrés à l'activité fret ont été supprimés et le trafic a reculé. Quant à la Commission Européenne, elle n'accepte le soutien à l'activité fret qu'en contre partie d'abandon, de filialisation, de privatisation.

C'est malheureusement la même logique qui prévaut pour le cabotage maritime.

C'est la politique du tout routier qui est menée. Elle se fait au détriment des conditions de vie et de travail des chauffeurs routiers et même des petits et moyens transporteurs, victimes de l'absence d'harmonisation sociale et fiscale en Europe.

Nous allons droit dans le mur, droit vers l'asphyxie si des mesures et des travaux ne sont pas décidés rapidement. Cela suppose pour parler franchement que le volontarisme doit l'emporter sur le libéralisme.

POUR CELA, il faut des choix financiers à la hauteur. Je pense à l'apurement

de la dette du système ferroviaire notamment de RFF. Aujourd'hui RFF n'a même plus les moyens de payer à la SNCF l'entretien de la totalité du réseau ! Nous devons également obtenir de l'Europe qu'une partie de la dépense publique soit dégagée des critères de Maastricht et considérée comme dépense Européenne, dès lors que ces dépenses sont nécessaires pour respecter les accords de Kyoto. On pourrait aussi affecter une partie de la TIPP actuelle, comme les dividendes des sociétés d'autoroute, à l'intermodalité.

La France est un pays d'accueil, c'est la première destination touristique au monde. C'est aussi un pays de transit. Mener une politique nouvelle en terme de déplacements et de transport de marchandises c'est à coup sûr s'attaquer à un problème majeur de société. Il y a urgence.

Jean Claude Gayssot •
Vice-Président du Conseil Régional
Languedoc Roussillon Septimanie
Ancien ministre des Transports

POLITIQUE.

Les socialistes au lendemain du référendum

LE PS DÉCIDE-T-IL SEUL DE SA STRATÉGIE ?

EPS est en crise. Ce n'est pas nouveau. Même si le référendum sur l'adoption ou pas du texte constitutionnel en a accentué la marque : une majorité des électeurs de cette formation n'ont pas suivi l'orientation pour le « oui » adoptée par les adhérents, sur recommandation de la direction. Un « non » socialiste dans le cadre d'un « non » de gauche, celle-ci n'ayant pas achevé d'en analyser les motivations parfois contradictoires.

En décidant de rebattre les cartes et de donner in fine, bien qu'hâtivement, la parole aux adhérents, la direction du PS avec François Hollande, tente une sortie par le haut

d'une situation inédite aggravée par la désobéissance de certains dirigeants, s'affranchissant des règles de démocratie interne.

Dans les limites de cet article, on ne fera qu'évoquer l'éviction de Laurent Fabius du secrétariat, la direction transitoire ayant souhaité, dans un souci d'efficacité que l'on peut comprendre, un exécutif homogène, tandis qu'une commission pluraliste est chargée plus précisément du bon déroulement de la préparation du congrès de novembre prochain. L'essentiel n'est sans doute pas là.

PARLER DU PS, dans le contexte historico-politique de la France, revient inséparablement à parler des autres

formations politiques et singulièrement de celles de la gauche, la posture de l'une ayant des effets sur les autres. Ce rapport dialectique est d'autant plus opérant que les courants du PS y participent largement. L'après 29 mai, socialiste, est à analyser dans ce contexte.

En interne, les fondateurs du courant « Nouveau Monde » (en cours d'implosion sur la base de différences tactiques), Jean-Luc Mélenchon et Henri Emmanuelli, ont surfé sur le concept flou d'antilibéralisme. L'un et l'autre ont pu séduire partiellement à gauche. Le premier en investissant une partie de l'opinion tentée par une approche ultra gauche de la poli-

tique ; le second s'adressant à des salariés et des responsables syndicaux en déserrance politique. L'un et l'autre appuyant leur argumen-

L'impassé sur une analyse socio-politique de fond

tation sur des valeurs identitaires que l'on attribuent, généralement, à celles portées par le mouvement communiste, avant que celui n'en entame une remise en chantier encore inachevée.

Mélenchon et Emmanuelli font ainsi volontiers l'impassé sur une analyse de fond des évolutions, tant dans le processus de production lui-même que sur la façon d'aborder les changements qu'appellent, dans toute perspective moderne de transformation sociale, les

mutations sociales et sociologiques. Il en eut été tout autrement si leurs discours avaient été centrés sur le nécessaire dépassement du capitalisme, que nul ne veut évoquer au sein du PS, où l'on privilégie, toutes tendances confondues, le concept de régulation d'un système que l'on considère comme inacceptable tout autant que, précisément, indépassable.

ON EST DONC LOIN d'un 29 mai réactualisant un clivage de classe qu'aurait ouvert une ligne de partage des eaux entre le « oui » et le « non », le premier étant porteur d'un libéralisme honteux, ou assumé, annonceur de renoncements sans nuances ; le second constituant le terreau du repositionnement à gauche d'un PS tenté par des dérives droitières.

Ce qui ne signifie pas que de telles tentations soient une vue de l'esprit. Dominique Strauss-Kahn, qui partage avec François Hollande le rêve d'une bi-polarisation de la vie politique française, ne fait pas mystère de sa volonté de pousser à

marche forcée son parti vers des orientations blairistes.

ON VOIT MAL, CEPENDANT, la direction actuelle, à la veille d'échéances politiques majeures, pousser les feux d'une telle évolution quand une écrasante majorité de l'électorat socialiste se prononce en faveur d'une ligne de gauche nettement identifiable. Si l'hypothèse de la constitution d'un « pôle néo-communiste », selon l'expression de DSK, ne pousse pas à une surenchère irréaliste et dangereuse à gauche, les débats du congrès de novembre pourrait bien porter sur les contenus de gauche d'un programme socialiste. Ce qui préserverait les chances de voir se constituer, à gauche, un rassemblement populaire majoritaire et l'espoir d'une perspective de vraie transformation sociale. Mais une telle orientation socialiste, ne dépend pas que du PS. Ou plus exactement, elle dépendra de la manière dont celui-ci pourra apprécier la stratégie de ses partenaires.

Dominique Bègles •

HISTOIRE

UN FOND INESTIMABLE

Le lundi 6 juin dernier, les fonds d'archives du PCF ont été présentés, au cours d'une cérémonie officielle au Conseil Général de la Seine Saint Denis*. C'est en 1993, sous l'autorité de Georges Marchais, que la direction du PCF prit la décision de généraliser l'ouverture de ses archives. A cet effet, le Parti communiste, crée une commission animée par Francette Lazard, membre de son bureau politique. Malgré les difficultés, il se donne les moyens humains et les compétences, pour procéder aux inventaires des archives, afin de faciliter leur exploitation par les historiens. Un hommage doit être rendu à tous ceux qui, archivistes, historiens, chercheurs, ont participé à ce travail. L'ouverture fut effective le 14 janvier 1998, lors d'une présentation publique, par

Robert Hue. En 2003 à la demande du PCF, l'État classe ces archives, comme archives historiques. C'est la reconnaissance d'une histoire appartenant au patrimoine de la Nation. Ce classement a conduit la direction du PCF à passer une convention avec le département de la Seine-Saint-Denis. Après leur déménagement, ces archives sont aujourd'hui en dépôt aux archives départementales et rouvertes à la consultation des chercheurs. Elles sont disponibles dans les mêmes conditions, avec le même délai de consultation, que les Archives Nationales, soit 30 ans. Cependant a été réservé l'ouverture des archives de l'ancienne commission centrale de contrôle politique, car des informations confidentielles sur les personnes peuvent s'y trouver. Pour autant, dans un souci d'ouverture, des fonds de

cette dernière ont été déclassés comme ceux concernant l'exclusion d'André Marty. L'ouverture des archives, encore moins l'observation du délai, prévu dans la loi de 1979, ne s'impose à un fonds privé. En effet

Un geste unique pour un parti politique

le PCF reste propriétaire de ses archives. Cette volonté de mettre son histoire à disposition publique, par le biais des archives, est unique parmi les partis politiques de ce pays.

C'est la mise en œuvre du choix

page 4 →

→ suite de la p. 3 *Histoire*

retenus lors de l'ouverture de ces archives en 1993. Le PCF reste normalement maître des dérogations possibles.

Marie George Buffet, le souligne dans la brochure éditée par les archives départementales de la Seine-Saint-Denis : « Cet évènement marque une nouvelle étape de la volonté des communistes de donner les moyens à tous ceux qui le souhaitent-chercheurs et militants ou simples curieux d'accéder à un fonds d'archives inestimable pour comprendre l'histoire du siècle passé ». Au fur et à mesure du travail d'inventaire, d'autres fonds, notamment des fonds personnels de responsables communistes, seront mis à disposition. Par ce dépôt aux archives départementales de Seine Saint-Denis, des outils nouveaux, comme des inventaires ou des bases de données, seront ainsi rendus disponibles.

Jean-Yves Gendron •

* Les allocutions de : Madame Marie George Buffet, secrétaire nationale du Parti Communiste Français, Députée de la Seine Saint Denis, Monsieur Jean-Pierre Lalaut directeur adjoint des archives nationales, Monsieur Hervé Bramy président du Conseil Général de la Seine Saint Denis, Monsieur Christian Oppetit directeur des archives départementales de la Seine Saint Denis, lors de la cérémonie officielle au Conseil Général de la Seine Saint Denis, ainsi que l'entretien que Frédéric Genève, membre du Conseil national du PCF et responsable des fonds d'archives du PCF, a accordé au journal *L'Humanité*, sont disponibles sur le site de la Fondation : www.gabrielperi.fr

la LETTRE

DE LA FONDATION GABRIEL PÉRI

Directeur de publication :

Michel Maso

Rédacteur en Chef :

Bernard Frederick

Fondation Gabriel Péri

22 rue Brey – 75017 Paris

01 44 09 04 32

Courriel : fondation@gabrielperi.fr

www.gabrielperi.fr

Conception/réalisation graphiques :

Atelier Sacha Kleinberg

Impression : CPE Conseil

PROGRAMMATION *La préparation de la rentrée POUR TOUT SAVOIR...*

ici à quelques jours, il sera possible de prendre connaissance du détail de toutes les initiatives en préparation à la Fondation Gabriel Péri en consultant notre site. Début septembre, *La Lettre de la Fondation*, ainsi qu'une publication spécifique, donneront les détails, lieux et horaires des séminaires, Rencontres, colloques etc. D'ici là, es collaborateurs et collaboratrices de la fondation sont disponibles pour tout information. *La Lettre* reprendra sa publication

régulière à la rentrée, tandis que le premier numéro de la revue *Fonda-tionS* devrait sortir en novembre (Une information plus complète sur cette revue et le sommaire de son numéro 1 sont en préparation). La Fondation Gabriel Péri sera présente à la Fête de L'Humanité. Ce sera l'occasion de mieux connaître ses activités, ses domaines d'intervention et son programme pour le dernier trimestre 2005 et le début de l'année 2006. Nous souhaitons vivement vous y rencontrer.

COMMENT NOUS AIDER ?

Contribuez au développement de la Fondation Gabriel Péri
22 rue Brey – 75017 Paris

Nom Prénom

Raison sociale

Adresse

CP Ville

Tél. Courriel

Fait don à la Fondation Gabriel Péri de la somme de

Fait le à

Signature

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 22 juillet 2004, la Fondation Gabriel Péri peut recevoir des dons et des legs des particuliers et des entreprises. Au titre des versements et dons effectués, les contribuables bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 60 % de leur montant, dans la limite de 20 % du revenu imposable ; les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôt de 60 %

BULLETIN D'ABONNEMENT



Je m'abonne à La Lettre de la Fondation Gabriel Péri

Nom Prénom

Adresse

CP Ville

Tél. Courriel

Profession

Abonnement d'un an (10 numéros) 15 €

Étudiants et chômeurs 10 € – Prix au numéro 2 €

Je soutiens l'action de la Fondation Gabriel Péri

Je verse la somme de

Bulletin à renvoyer accompagné du règlement
à Fondation Gabriel Péri – 22 rue Brey – 75017 Paris

